

LE PATRIMOINE DE
MANTES
LAJOLIE

UN PASSÉ EN ÉTERNEL DEVENIR

PATRIMOINES D'ÎLE-DE-FRANCE

LieuxDits
Editions

Sommaire

2-3 Préfaces

7 L'ÉTERNEL PALIMPSESTE

8 UNE VILLE EN SES FORTIFICATIONS

- 8 Rêves d'Antiquité
- 10 Mantes-la-Royale 1110-1318
- 16 Un enjeu de la guerre de Cent Ans (1318-1457)
- 20 La « petite capitale » de la France

21 MANTES, VILLE OUVERTE (1594-1789)

- 21 Un château abandonné
- 22 Une ville très catholique
- 24 Le démantèlement des fortifications
- 25 L'embellissement de la ville
- 28 L'habitat : la « belle manière de construire »

29 MANTES-SUR-SEINE, UNE SOUS-PRÉFECTURE AMBITIEUSE

- 29 Vandalisme révolutionnaire et remise en état du patrimoine religieux
- 32 Un besoin d'expansion
- 32 Une ville de notables et de commerçants
- 33 Meuniers et tanneurs le long de la Vaucouleurs
- 34 Les nouveaux quartiers

35 GASSICOURT « DE L'HEUREUX ÂGE AGRICOLE » À L'ÈRE INDUSTRIELLE

- 35 Un prieuré Clunisien
- 36 Un petit village de cultivateurs
- 36 Le XIX^e siècle : « fini l'heureux âge agricole ! »
- 38 Un village en quête d'urbanisme

39 MANTES-GASSICOURT : L'OBSESSION DE LA MODERNITÉ

- 39 Équipements publics et logement social sous Auguste Goust
- 40 La résorption de l'habitat insalubre
- 41 Raymond Lopez et la Reconstruction
- 42 Le bulldozer de la modernité dans le centre
- 46 « Bien lotis »
- 48 Le Val Fourré, « légende dorée d'une modernisation triomphante »

54 LE BEAU MOYEN ÂGE

- 56 Fortifications
- 61 Collégiale Notre-Dame
- 70 *Les objets de la collégiale au XIX^e siècle et leur protection au titre des monuments historiques par Catherine Crnokrak*
- 72 Alphonse Durand, la passion des monuments
- 73 Sainte-Anne de Gassicourt

80 CLASSICISME À LA MANTAISE

- 82 Tour Saint-Maclou
- 83 Hôtel-Dieu
- 84 *Le musée de l'Hôtel-Dieu par Jeanne Paquet*
- 90 Ponts de Mantes
- 92 Hôtels particuliers
- 98 Maisons de bourg

100 LE SIÈCLE DES NOTABLES

- 103 Sous-préfecture
- 103 Palais de justice
- 104 Temple
- 105 École Hélène-Boucher
- 106 Musée Duhamel
- 108 Tanneries et moulins
- 110 Gares
- 112 *De la papeterie Braunstein à l'usine Dunlop par Nicolas Pierrot*
- 116 Habitat du centre-ville
- 118 Maisons suburbaines
- 120 Maisons de notables et villas

124 LA COURSE À LA MODERNITÉ

- 126 Ancien couvent de bénédictines
- 127 Immeuble HBM
- 128 Cité-jardin des Martrains
- 130 Gendarmerie
- 131 Groupe scolaire Ferdinand-Buisson
- 132 Reconstructions
- 136 Hôtel de ville
- 139 Médiathèque Georges-Duhamel
- 140 Lycées Saint-Exupéry et Jean-Rostand
- 142 Le Val Fourré

- 148 *La ville comme système de relations par Hélène Bouisson*

153 Annexes

Ce livre a été réalisé par :

La Région Île-de-France
Direction de la Culture
Service Patrimoines et Inventaire

Direction de la publication :

Julie Corteville, cheffe du service
Patrimoines et Inventaire
Direction de la Culture
Région Île-de-France

Relecture :

Nicolas Pierrot
Conservateur du Patrimoine,
service Patrimoines et Inventaire,
Région Île-de-France

Photographies :

Laurent Kruszyk
Région Île-de-France

Cartographie :

Diane Bétored
Région Île-de-France

Auteurs :

Roselyne Bussière
Avec la participation de :
Hélène Bouisson,
architecte, CAUE des Yvelines
Catherine Crnokrak,
conservateur des Antiquités
et Objets d'art des Yvelines
Jeanne Paquet, Chef de service
Patrimoine et Tourisme de la ville
de Mantes-la-Jolie
Nicolas Pierrot, conservateur du
Patrimoine, Région Île-de-France

Remerciements

Cet ouvrage est le résultat d'un travail d'équipe. Merci à tous les collègues qui nous ont aidés à comprendre le patrimoine si vaste de Mantes-la-Jolie, principalement Emmanuelle Philippe pour les lycées et l'architecture contemporaine.

L'arpentage du territoire a été réalisé conjointement avec Hélène Bouisson, architecte du CAUE, dont le regard très complémentaire du nôtre a la capacité de retrouver les traces et de lire dans les creux. Elle a de plus animé avec passion la belle expérience de l'opération Culture, Citoyenneté et Vivre ensemble nommée « Palimpseste » dans laquelle s'est coulée l'opération d'inventaire.

À Mantes, de nombreuses personnes ont facilité le travail de terrain et d'archives. En premier lieu, Habiba Dovas, du service du Patrimoine, sans qui le contact avec les habitants n'aurait pu se faire. Son dynamisme a permis à l'Inventaire de se faire connaître par les nombreuses médiations qu'elle a organisées. À la direction de la Culture, Brigitte Wiss puis Adélaïde Horrein-Beffy, aux archives, Damien Bouchée, puis Caroline Koenig, au musée de l'hôtel-Dieu, Jeanne-Marie David puis Jeanne Paquet nous ont toujours accueillis avec un grand esprit d'ouverture et nous ont grandement facilité le travail. À l'espace culturel multimédia Le Chaplin, Pierre Kueny, Catherine Le Teuf et Leïla Mahfouf nous ont fait part de leur connaissance du Val Fourré et facilité le travail d'archive et de terrain.

MM. Faisant et Potrel, membres de l'Association de défense du patrimoine architectural et paysager mantais, nous ont accueillis et apporté une aide efficace.

Les témoignages des habitants, à travers de nombreux échanges lors des Jeudis du patrimoine, ont apporté cette dimension humaine si importante quand on traite du patrimoine récent. M. Picard et M. Rémi Lopez, témoins et acteurs de cette histoire, nous ont consacré un long témoignage très riche. Qu'ils en soient remerciés.

Merci aussi à tous les habitants, affectataires et administrateurs qui nous ont accueillis et permis de photographier et d'étudier leur patrimoine.

Ce livre n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide efficace et toujours riche d'échanges de nombreux stagiaires, par ordre chronologique Lise Bréant, Thomas Gentili, Houssam Malek, Julie Gandini, Magali Mélandri, Grégoire Enezian, Anne-Lise Depoil et Sina Phan.

La collégiale construite grâce au mécénat royal

Pendant cette période qui s'étend du XII^e siècle au premier tiers du XIV^e siècle, la ville est dotée d'un monument remarquable, la collégiale, construite puis considérablement embellie par des dons de l'entourage royal (voir p. 60). En l'absence de textes fondateurs qui permettent de la dater précisément, c'est l'étude architecturale qui fonde les hypothèses. Deux études universitaires récentes dont nous ne reprenons que les conclusions³⁶ ont dressé un état de la question. La construction de la collégiale, dont le début date des années 1150, est empreinte d'une grande ambition. Dans sa façade tout d'abord, qui dès l'origine avait été conçue à trois portails et deux tours, ce qui, au milieu du XII^e siècle, n'est pas si fréquent. Dans ses dimensions ensuite, qui sont proches de celles d'une cathédrale (notamment Senlis). Dans ses procédés constructifs enfin. Le mode de voûtement des tribunes, une voûte en berceau placée transversalement par rapport au mur gouttereau, est un procédé très original qui permet d'expérimenter des murs minces en élévation. Comment imaginer que cette réalisation, qui place Mantes dans la « cour des grands » comme l'écrit Anne Prache³⁷, ne soit pas issue du milieu royal ? On a vu que, dans la seconde moitié du XII^e siècle, les deux abbés qui se succèdent sont Philippe, frère du roi Louis VII, et son neveu Philippe-Auguste. Au XIII^e siècle, les travaux continuent avec l'achèvement de la façade occidentale et des étages supérieurs des tours. La tradition rapporte que les vitres furent offertes par la reine Blanche de Castille – d'où la présence de ses armes sur celles-ci – et la couverture en tuiles plombifères par Thibaud V de Champagne³⁸. Saint Louis fait présent d'un « ornement complet de grand prix » et d'une croix de procession en d'argent doré au chapitre de Mantes³⁹ et en 1229 il fonde le couvent des Cordeliers, à l'extérieur de la ville. Enfin, pendant son douaire, en 1313, Marie de Brabant fonde la chapelle Saint-Paul Saint-Louis communément appelée chapelle de Navarre⁴⁰ (voir p. 68).

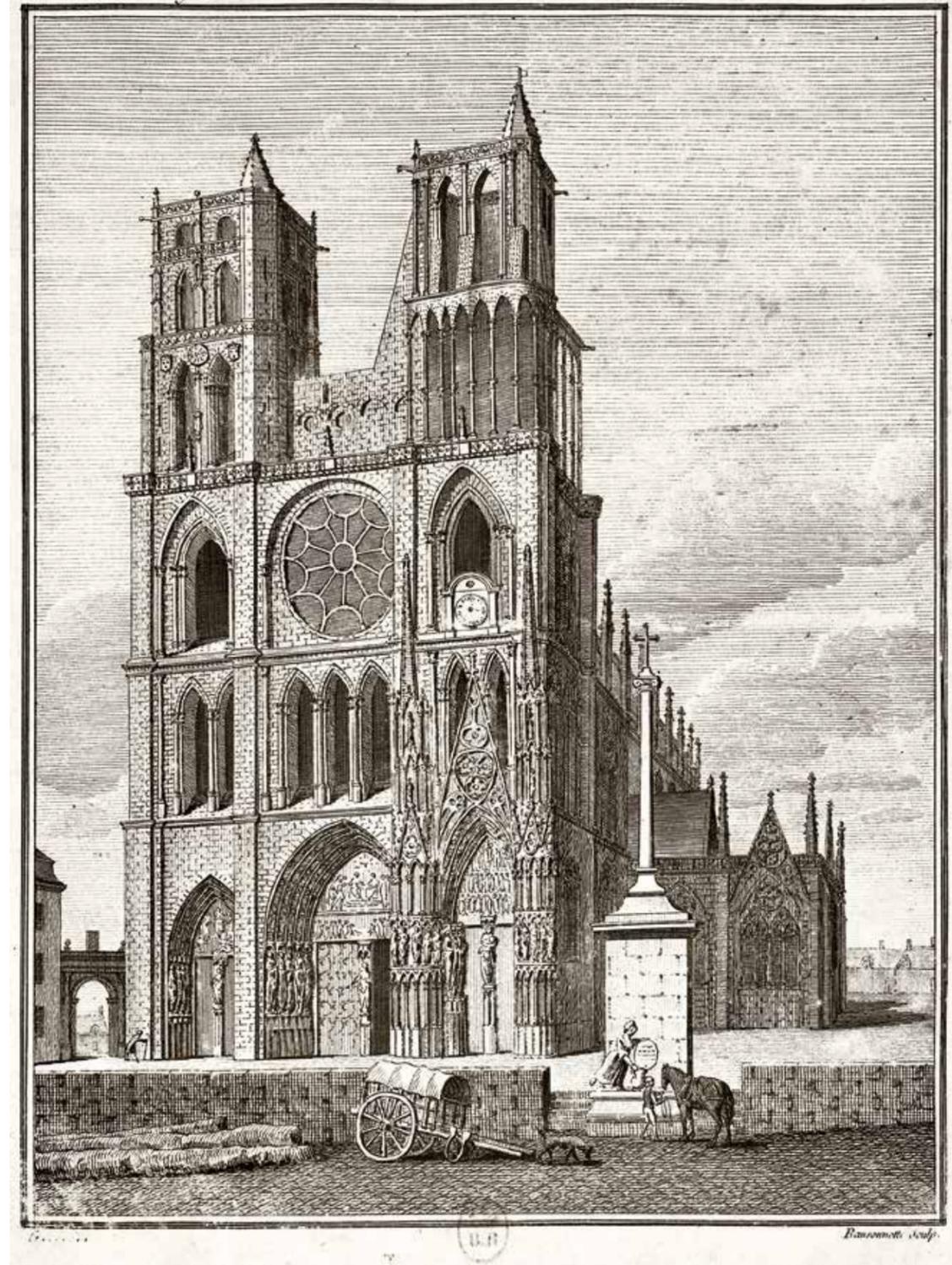
... Et embellie par le mécénat local

La marque la plus spectaculaire d'un mécénat local est le portail dit « des Échevins ». En réalité cette appellation, qui est tardive, relève à nouveau d'une légende locale : selon les chroniqueurs, les douze échevins de la ville édifièrent ce portail en 1300 et les douze statues qui ornaient les niches désormais vides les auraient représentés. Mais le portail date plus certainement des années 1320 et figurait probablement un collège apostolique⁴¹ (voir p. 64).

La ceinture de cinq chapelles autour du chœur, qui a fait l'objet d'un article récent montrant leur grande qualité, « véritable petit chef d'œuvre de l'architecture gothique rayonnante dans l'Île-de-France du dernier tiers du XIII^e siècle⁴² », est un autre exemple du mécénat de Mantais. Une chapelle Saint-Jean, dont on ignore la localisation, a par exemple été fondée en 1267 par Marie, veuve de Henri Desgranges⁴³, et une chapelle de l'Assomption par Robert du Moulay, bourgeois de Mantes, en 1339⁴⁴. En 1340 le maire, Michel de Porcheville, et les échevins contribuent à la dépense des stalles⁴⁵.

Vue de la façade occidentale de la collégiale en 1791. Gravure extraite de Millin, *Antiquités nationales*. (BnF).

N^o XIX. Pl. I^{re} Pag. 13.





Photographie aérienne de Gassicourt vers 1950. On voit tout au fond que ni les lycées ni *a fortiori* le Val Fourré ne sont commencés. En revanche on reconnaît bien la rotonde type P en béton armé de 1948. (RIF)

La population ouvrière croît aussi à partir de l'installation de l'usine des frères Braunstein en 1891. L'établissement, installé à Paris, avait alors une dizaine d'années. La construction de l'usine est confiée à l'architecte Roy. Le véritable décollage de l'usine de Gassicourt date de l'adoption du procédé de distribution des feuilles de papier à cigarettes : le procédé Zig-Zag, qui enchevêtre les feuilles pour une distribution une à une. Le succès est tel que plusieurs nouvelles machines à papier sont installées en 1896, 1900 et 1908, en complément des deux machines déjà en place. L'usine occupe 16 hectares, cité ouvrière comprise (voir p. 112).

Un village en quête d'urbanisme

L'augmentation d'ouvriers est rapide : au recensement de 1896, Gassicourt compte déjà 67 ouvriers et ouvrières papetiers et très vite la municipalité prend la mesure de ce changement : elle envisage la construction d'une mairie-école qui soit plus proche de la route nationale et puisse intégrer cheminots et papetiers¹⁷⁹. Mais, consciente de ses faibles moyens, elle prévoit une construction en plusieurs étapes : le plan dressé par l'architecte d'arrondissement Émile Duval comprend une école de filles (construite la première, en 1896) mais



Projet de 1893 par Émile Duval. La façade principale de l'école de filles. (AMM).

Ancien groupe scolaire de Gassicourt, rue Alphonse Guérin.

Inscription de l'école Ferdinand-Buisson.



également l'emplacement d'une mairie qui sera inaugurée en 1904 et d'une école de garçons (1912, architecte Deschamps, successeur de Duval). En 1922, Pierre Caro, architecte communal, agrandit l'établissement par l'adjonction de l'aile située le long de la rue Alphonse-Guérin. C'est la seule partie qui a été épargnée par les bombardements de 1944. Le village se rapproche de plus en plus de la voie ferrée et de la nationale au point que, après la première guerre mondiale, la question du rattachement à Mantes se pose. La municipalité de 1925 est élue sur ce projet et la décision est votée en 1929. La ville de Mantes réussit là un agrandissement important scellant le destin de Mantes-Gassicourt.

MANTES-GASSICOURT : L'OBSESSION DE LA MODERNITÉ

Équipements publics et logement social sous Auguste Goust

L'élection d'Auguste Goust (1859-1949) à la tête de la mairie de Mantes en 1907 marque l'arrivée d'un ancien syndicaliste cheminot dont les idéaux sont la défense « des idées démocratiques, laïques et sociales », ainsi qu'il se définit lui-même dans sa profession de foi de candidat à la députation en juillet 1914¹⁸⁰. Sa volonté de mener une « œuvre d'éducation, de prévoyance et de solidarité sociale » se traduit dans la construction, avec l'aide de son architecte municipal Raymond Marabout (1886-1957), de deux écoles primaires, le groupe scolaire Ferdinand-Buisson (voir p. 131) à Gassicourt et le groupe scolaire de garçons Jules Ferry rue des Écoles. Lors de l'inauguration de l'école Ferdinand-Buisson, le journaliste qui relate cette manifestation insiste sur le caractère moderne de l'école, qui comportait un cinéma scolaire. L'hôpital est lui aussi modernisé par l'adjonction de deux pavillons par Raymond Marabout en 1929 et 1930 : le pavillon de maternité et le pavillon de chirurgie, ainsi qu'une cuisine centrale et un dépôt mortuaire.

Goust et Marabout ont aussi beaucoup œuvré pour résorber la crise du logement due à l'accroissement de population, résultat de la création d'usines nouvelles dans l'agglomération mantaise et de l'augmentation importante du personnel des chemins de fer à la gare et au dépôt de Mantes. En 1921, l'ancien couvent des Bénédictines, boulevard Duhamel, est affecté à des logements pour familles nombreuses (voir p. 126). Puis en 1923 le maire fait adopter le projet d'une cité-jardin construite sur le parc de cet ancien couvent, par la Société d'habitations de Mantes (voir p. 128). D'autres lotissements sont réalisés sur le même modèle : le groupe des Coquilles et le groupe des Ruelles¹⁸¹.

LE PATRIMOINE DE
**MANTES
LAJOLIE**
UN PASSÉ EN ÉTERNEL DEVENIR

Classicisme à la mantaise





LES OBJETS DE LA COLLÉGIALE AU XIX^e SIÈCLE ET LEUR PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La plupart des objets que l'on recense aujourd'hui dans l'ancienne collégiale datent, pour l'essentiel, du remeublement du XIX^e siècle. Accompagnant le réaménagement des espaces pour le culte rétabli, des notables recherchent des créations contemporaines : un ancien député obtient, en 1840 et 1844, le dépôt de deux tableaux achetés par l'État (*Saint Paul devant l'aréopage* et *Le Christ pleuré par les anges*) ; la famille Lebaudy, habitant le château de Rosny, offre, en 1901, une œuvre en marbre figurant saint Antoine. En même temps, les habitants de Mantes redéposent progressivement des éléments plus anciens dispersés à la Révolution, comme les fonts baptismaux, un bénitier en pierre, quelques statues et probablement la hallebarde aux armes de France et de Navarre. Le don le plus connu est celui de quatre statuettes par l'architecte Durand, en 1879 ; connaissant bien les difficultés, il accompagne son testament d'un legs pour accomplir sa condition de les présenter dans la chapelle de Navarre. Dès 1805, le conseil de fabrique réclame le retour du mobilier non vendu à la Révolution, notamment les boiseries, certainement en priorité les stalles. Les reliefs du XVII^e siècle, actuellement présentés dans un meuble de la sacristie, sont utilisés pour orner une nouvelle chaire à prêcher. Celui de la Cène aura servi de devant d'autel, avant que l'on ne mette en place des autels en pierre. Il est l'œuvre d'un des nombreux artisans de Mantes mentionnés dans les archives ; celui-ci s'est inspiré d'un tableau, peint en 1652 par Philippe de Champaigne, pour l'abbaye de Port-Royal des Champs, et dont la composition fut rapidement diffusée par la gravure. C'est peut-être celui inventorié dans le réfectoire des ursulines en 1790. Dans la collégiale sont rassemblés les objets de tous les édifices paroissiaux ou monastiques de la ville, et il est bien difficile aujourd'hui de rattacher ces vestiges à un des édifices disparus. La valeur historique et artistique de ces objets est progressivement signalée par la protection au titre



des monuments historiques : d'abord, en même temps que l'édifice, en 1840, le seul fragment de dalle funéraire qui subsiste alors (voir p. 23), puis, en 1904 et 1908, quelques œuvres anciennes comme les statuettes des reines, les reliefs sculptés en bois du XVII^e siècle, la *Vierge* du XIV^e siècle dite *Notre-Dame de Bon Secours*²⁴⁸. Les fragments lapidaires sont classés dès 1909 ; la liste en est complétée en 1980 par un nouvel inventaire et en 2000 après les découvertes lors de la restauration du portail²⁴⁹. Sur la dizaine de statues de Vierge à l'Enfant répertoriées entre Mantes et Gassicourt, une seule est actuellement présentée dans la collégiale outre celle de la chapelle axiale : en recherchant son histoire, on croise toutes les vicissitudes de l'édifice, représentatives de l'évolution du goût. C'est un moulage d'une œuvre réputée, acquise par le Louvre en 1850²⁵⁰ ; or ce plâtre peint n'a pas été réalisé par le musée, mais avant, par le marchand qui avait acheté l'original aux démolisseurs d'une abbaye normande. Il a, semble-t-il, servi pour réaliser des copies en fonte au moment où naît le goût pour la statuaire médiévale et s'ouvrent des perspectives de profit. Comment et quand est-il parvenu à Mantes ? Le manque de document ne permet pas d'être affirmatif, mais il semble que son arrivée soit liée aux travaux de rénovation de la chapelle de la Vierge. Dans un premier temps, en 1805, la fabrique remet en place le décor à la romaine réalisé en 1788 par le sculpteur Charles Bridan. Pour cette mise en scène théâtrale de la statue, placée dans une niche, avec un éclairage zénithal par une verrière, les chanoines avaient au XVIII^e siècle arasé les arcatures aveugles des murs et occulté les fenêtres. Serait-ce ce moulage qui a, faute de Vierge disponible après la Révolution, rempli cet office²⁵¹ ? Cette disposition n'est, quoi qu'il en soit, pas restée très longtemps car, dès 1840, Durand restitue son aspect médiéval à la chapelle axiale ; dans son projet, une œuvre véritable du XIV^e siècle, en pierre et de grande qualité, provenant d'un autre édifice de Mantes, doit, moyennant quelques réparations, remplacer « la statue moderne ». Il songeait certainement à la seule dont la provenance soit assurée : la Vierge de Saint-Maclou (voir p. 86), alors conservée à l'hôpital ; le projet n'a toutefois pas été exécuté, car elle fut classée en 1904 dans ce même édifice. Pour finir, la statue de marbre blanc commandée pour la chapelle de la Vierge, en 1852, évoque celle en albâtre, disparue, offerte par Marie de Brabant en 1305, qui était vénérée dans l'église jusqu'à la Révolution. Elle est signée François-Michel Pascal (1810-1882) qui a été collaborateur de Viollet-le-Duc, notamment à Notre-Dame de Paris où il exécute onze statues²⁵². Peut-être, lorsque les problèmes fondamentaux de structure et d'étanchéité de l'édifice seront résolus, pourra-t-on entreprendre de disposer encore certaines de ces œuvres dans l'église.

Catherine Crnokrak,
Conservateur des Antiquités et Objets d'art des Yvelines.

Vue d'ensemble du relief de la Cène.

Page de gauche : Vue de la chapelle qui a retrouvé vers 1840 son décor d'origine. Probablement pour bien marquer son caractère médiéval, l'architecte Durand souhaitait y ajouter des peintures murales et une vraie statue du XIV^e siècle. Mais la statue actuelle est celle offerte en 1852 par une Mantaise, comme l'atteste l'inscription peinte en lettres dorées sur le bord du manteau.

Vierge à l'Enfant en plâtre peint.





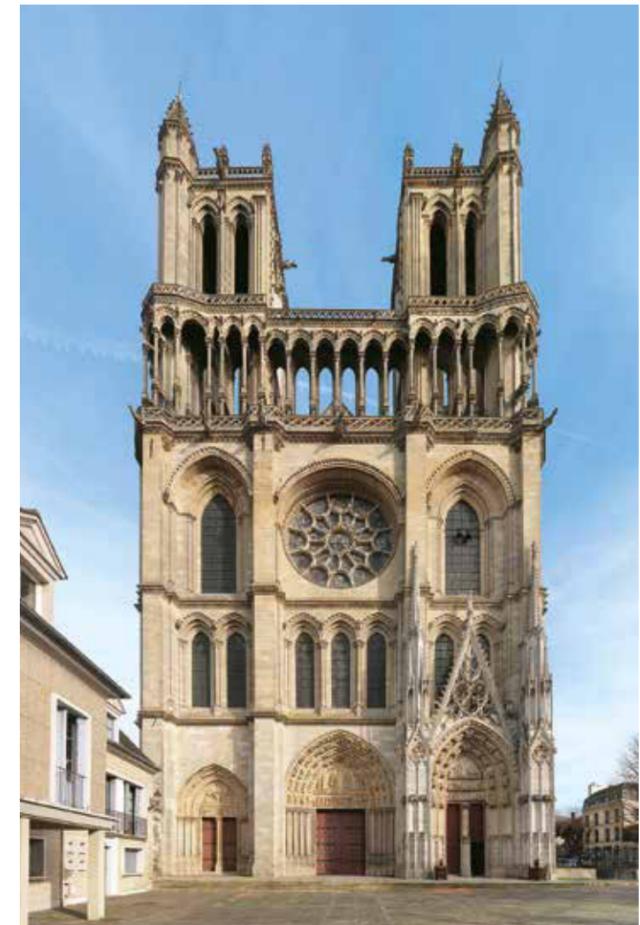
COLLÉGIALE NOTRE-DAME (Classé MH 1840)

En l'absence de sources écrites, c'est par des comparaisons avec d'autres édifices bien datés que l'on peut situer la chronologie de la construction de la collégiale. Elle se situe au milieu du XII^e siècle, alors qu'émergent toutes les cathédrales du premier art gothique, Senlis, Notre-Dame de Paris, Laon, Soissons, Noyon. Parmi celles-ci, c'est avec le monument parisien que la ressemblance est la plus grande. On y retrouve équilibre, harmonie et homogénéité. Mais cette ressemblance ne doit pas nous leurrer : c'est une reconstitution, illustration du principe de Viollet-le-Duc selon lequel « restaurer un édifice, [...] c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné²²⁹ ». Une gravure de la fin du XVIII^e siècle montre que, si la collégiale dans son état actuel est conforme dans son élévation à son état antérieur jusqu'à la plate-forme qui domine la rose, les tours ont été modifiées. Leur stricte symétrie et l'élégante galerie qui les relie sont une création d'Alphonse Durand, architecte mantais, proche de Viollet-le-Duc qui le recommandait en ces termes en 1853 : « C'est un artiste très capable, régulier, méthodique qui s'est attaché avec passion à l'étude de nos monuments. M. Durand a déjà dirigé avec talent la restauration de l'église de Mantes²³⁰ ». Lorsque Durand est chargé de la conduite du chantier par les Monuments historiques en 1846, la tour nord, en très mauvais état, est en cours de destruction. Il ne respecte pas le projet de Questel, son prédécesseur, et décide, avec l'accord de la Commission, de construire une tour nord plus légère, au prétexte qu'il était probable que cette tour, reconstruite vers 1500, était à l'origine semblable à la tour sud. Quant à cette dernière, elle présentait de curieux contreforts rampants qui ont été supprimés. Ces péripéties n'enlèvent toutefois pas à l'édifice ses qualités esthétiques et sa spécificité. La rose notamment, qui en est le fleuron, est une des plus anciennes conservées (vers 1220). Elle est, dans sa conception, proche de celle du chevet de Laon qui est légèrement antérieure : autour d'un œil central rayonnent douze colonnettes reliées par des arcs formant une première couronne. La deuxième couronne est formée elle aussi de douze compartiments plus larges. Ces vides trop grands sont une faiblesse qui n'existe pas, par exemple, dans la rose de Notre-Dame de Paris subdivisée en 24 compartiments.

La vue depuis le chevet permet d'appréhender la structure du bâtiment qui lui donne sa silhouette singulière : c'est un édifice sans transept doté d'un étage de tribunes éclairé dans le chevet par des *oculi* sans étré sillon. On aperçoit aussi le gable des chapelles ouvertes entre les contreforts. Quant à la toiture en tuiles vernissées qui a été restaurée en 2003, son dessin est une interprétation datant du XIX^e siècle de la toiture d'origine qui, avec potences et contre-potences, représentait les armes de Champagne.

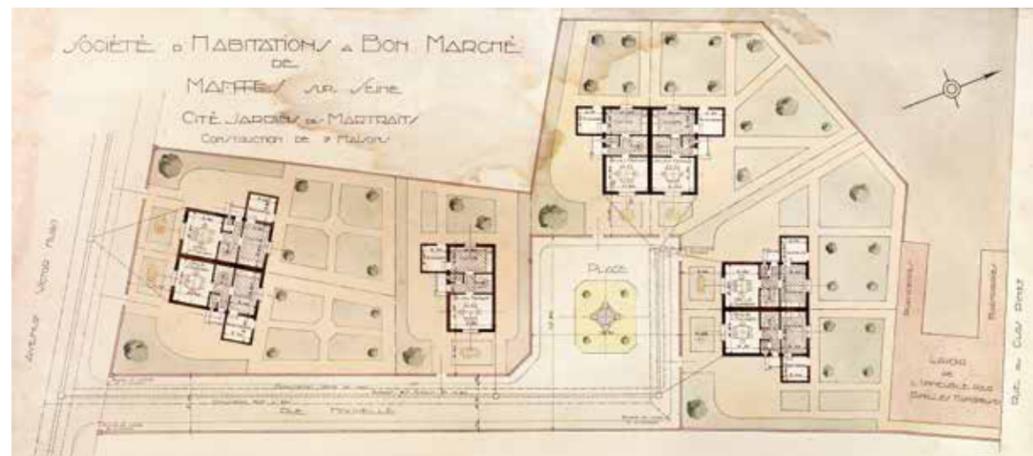
Page de gauche :
Vue d'ensemble
depuis le chevet.

La façade occidentale.



Projet d'implantation
des maisons impasse
Victor-Hugo. (AMM).

Page de droite :
Plan de la cité-jardin
projetée. (AMM).



CITÉ-JARDIN DES MARTRAITS

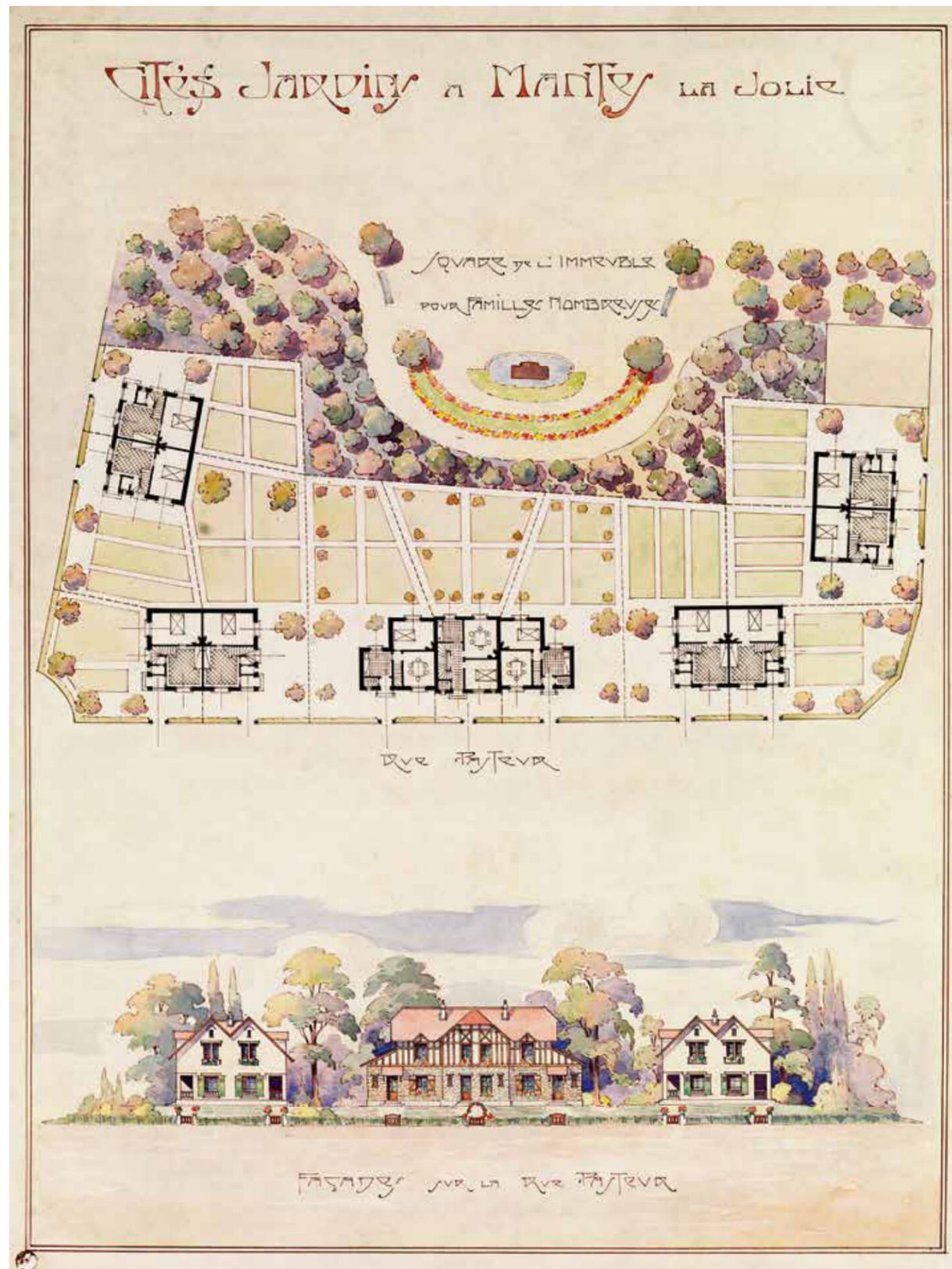
En 1923, alors que la mode est aux cités-jardins, dans le contexte du développement des offices de HBM et sous l'action militante d'Henri Sellier, le maire de Suresnes³⁵², Auguste Goust annonce le projet de construction, par la Société de HBM de Mantes, d'une cité-jardin sur le parc de l'ancien couvent des Bénédictines. Il s'agit d'une petite cité, sur un terrain de 5 000 m² rétrocédé par l'office départemental de HBM. Plusieurs projets sont mis à l'étude, ce qui nous vaut de très beaux plans. Du premier projet de sept maisons, (quatre maisons jumelles et une maison triple) on passe rapidement à seize puis à la réalisation de trente-et-une en 1928.

Le principe de ces lotissements, selon Henri Sellier, est « de tracer un plan comportant le minimum de voies larges pour le maximum de maisons, en multipliant les petites places en dehors de la grande circulation. [...] Vous pouvez, en poussant au maximum la standardisation, construire en série [...] en les réduisant à quatre ou cinq types. Des détails infimes de couleur et de façade suffiront à leur donner leur personnalité propre³⁵³ ». La cité-jardin des Martrains, bien que de très petite taille, entre parfaitement dans ce schéma. Le projet ci-contre, non daté et non signé, pourrait être une première esquisse, étant donné sa petite taille (onze logements répartis en quatre maisons jumelles et une maison triple). La touche régionaliste est nettement affirmée dans la maison triple par l'usage du pan-de-bois et la forme des toitures à demi-croupes.

Un deuxième projet, daté de 1924 et signé par les architectes G. Muller et R. Marabout, décline trois types de maisons : individuelles, jumelles et triples. On les retrouve telles quelles rue Saint-Vincent. La maison isolée, au 73, ne comporte qu'une travée, avec deux pièces en rez-de-chaussée (cuisine et salle à manger) et deux chambres à l'étage. L'entrée se fait par un appentis derrière lequel se trouve une buanderie. Les murs sont en moellons apparents posés en lits réguliers, mode constructif très répandu à Mantes, aussi bien dans l'habitat que dans les bâtiments publics³⁵⁴. La seule fantaisie décorative tient dans les touches de brique disséminées aux angles et autour des fenêtres. Le même schéma est répété pour les maisons-jumelles, au 69-71, sauf que le mur de façade, gouttereau – alors que le précédent était un mur pignon –, est orné de deux petits décrochements. Enfin, la maison triple, au 70-74, est la fusion des deux précédentes. Elle montre à quel point l'esprit de symétrie règne encore : pour garder le rythme ternaire, la maison centrale a été conçue avec une fausse travée à droite.

Le plan avec une place et une rue nouvelle (l'impasse Victor-Hugo) date de 1928, il est signé du seul Marabout. Il met en application, à une toute petite échelle, le principe des petites places en dehors des axes de circulation énoncé ci-dessus. Il n'a pas été réalisé en l'état.

Façades d'une maison isolée.
Façade de maisons-jumelles.
Façade d'une maison triple.
Dessins aquarellés. (AMM).



Maisons de bourg,
angle de la rue Gambetta
et de la rue de Colmar
(ancienne rue de la Savaterie).



HABITAT DU CENTRE-VILLE

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, Mantes était une ville de couleur claire, construite en pierre de taille pour les monuments majeurs et en moellons enduits pour les bâtiments ordinaires³³⁵. Ce paysage urbain est alors caractéristique de l'Île-de-France « où la clarté des façades compose avec les ciels [...] une palette d'éclairages, de reflets et de nuances subtiles³³⁶ ». Mais une révolution du goût se produit sous l'effet de multiples facteurs, la redécouverte de la polychromie antique et médiévale, les expositions universelles, le romantisme et la révolution industrielle³³⁷, si bien que la couleur fait son apparition sur les façades. Les deux matériaux les plus utilisés sont alors la brique et la meulière, auparavant confinés pour la brique dans les communs ou pour la meulière dans les soubassements. Toutefois, la référence en matière d'architecture – le goût classique – prédomine longtemps à Mantes.

Maisons de bourg et immeubles

Ces deux maisons, ainsi que la rue de Colmar, illustrent cette prégnance du goût classique à Mantes. Elles ont en commun leur situation, à l'angle de deux rues, l'une « forte » la rue commerçante, et l'autre « faible », une rue de desserte. Chacune a une boutique en rez-de-chaussée dont la vitrine se trouve sur la rue principale. Celle de droite, qui date de la fin du XVIII^e siècle, a conservé sa façade blanche, ses grandes baies du premier étage qui descendent jusqu'au plancher – d'où la nécessité de garde-corps –, ses refends simulés dans l'enduit et son fronton pignon mouluré. Celle de gauche a été reconstruite ou fortement transformée à la fin du XIX^e siècle et dotée de moulurations néo-classiques. Toutefois une concession est faite au nouveau goût pour la couleur : un décor de faïences qui fait alterner frises et cabochons.

Les immeubles de la place du Marché-au-Blé, construits dans les années 1860-1870, s'ils utilisent la brique, le font en référence à l'architecture Louis XIII en l'associant avec la pierre et l'ardoise.

En revanche l'immeuble artisanal du 21, rue Maurepas utilise toutes les qualités décoratives de la brique telles qu'elles ont été mises en avant à partir des années 1880. Assises alternées de brique rouge et jaune, large entablement avec bâtons brisés, frise d'arceaux dans la partie centrale, linteaux bicolores. C'est presque un catalogue des possibilités de la brique qui nous est offert. Dans la partie centrale elle est associée à la pierre soit en assises régulières soit en « *opus incertum* ».



Immeubles,
13, place du Marché-au-Blé.

En dehors de ceux de la Reconstruction, rares sont les immeubles à Mantes qui sont construits en pierre de taille comme celui du 11, place de la République. Élevé de trois étages carrés, il est orné d'un décor soigné de chutes de feuilles, de tables saillantes et d'un entablement à glyphes. Les balcons du deuxième étage reposent sur de solides consoles sculptées. La référence aux immeubles parisiens est ici évidente.

Immeubles,
11, place de la République
et 21, rue de Maurepas.





Façade principale.

TEMPLE, 12, RUE DE GASSICOURT

Le temple de Mantes, inauguré le 22 juillet 1866²⁹², se distingue par son caractère pittoresque du corpus des temples du Second Empire, la plupart du temps néo-médiévaux. Le temple de Mulhouse, par exemple, inauguré la même année, est un spectaculaire bâtiment néo-gothique²⁹³. Cette originalité vient de l'architecte anglais William Henry White²⁹⁴ (1838-1896) choisi par le commanditaire, le Consistoire de l'église réformée de Paris, sans doute sur les conseils du baron Fernand de Schickler, haute personnalité du protestantisme. Ce dernier possède en effet le château de Bizi à Vernon, ville voisine, et en confie la reconstruction à White, jeune architecte anglais de vingt-quatre ans qui s'installe à Paris jusqu'à la guerre de 1870, date à laquelle il part en Inde. Si, pour le château lui-même, c'est le style néo-palladien qui a été retenu, le domaine comporte également des annexes, comme la Vacherie, construites en style « Gothic revival », dans le sillage du mouvement initié par l'écrivain John Ruskin. C'est ce style qui est adopté dans le temple de Bennecourt²⁹⁵, financé par le baron de Schickler, et que l'on reconnaît à Mantes dans les bandes polychromes alternées, la mise en avant du matériau, son « honnêteté »²⁹⁶, ici la meulière, le calcaire, en pierre de taille et en moellon, et le silex éclaté. L'essentiel du décor provient de la polychromie, mais le portail regroupe des éléments sculptés : une bible entourée de l'inscription « Les cieux et la terre passeront, mes paroles ne passeront point »²⁹⁷ et de chaque côté une colombe et un pélican nourrissant ses oisillons, symbole traditionnel du sacrifice du Christ.



ÉCOLE HÉLÈNE-BOUCHER, RUE DES ÉCOLES

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la population de Mantes est en pleine croissance, elle passe de 5 000 à 8 000 habitants et la municipalité doit accueillir de plus en plus d'élèves, surtout après les lois Ferry. En 1874, une première école laïque de garçons avait été construite, c'est l'actuelle école Marie-Curie, place Armand-Cassan. Elle devient école de filles lorsqu'un groupe scolaire de garçons est ouvert en 1884 rue des Écoles.

Vue d'ensemble.

Détail du décor du hall d'entrée.

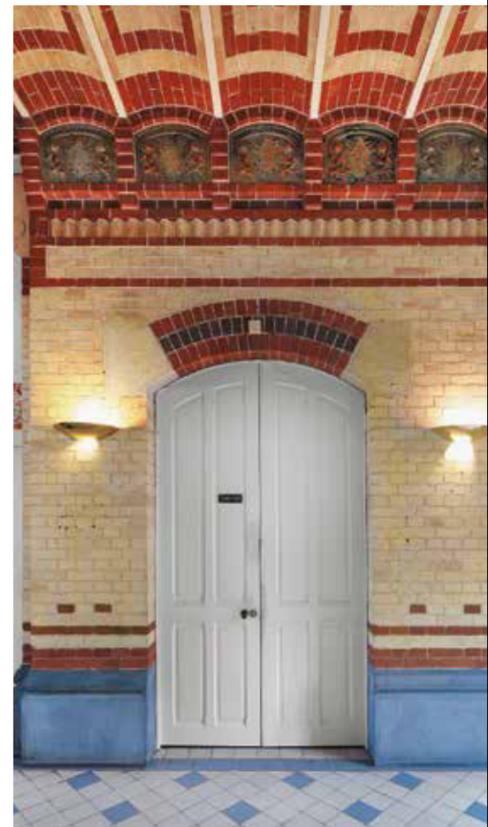
La construction de l'école de filles de la rue des Écoles, en face de celle des garçons, a donné lieu à un concours d'architecture en 1908. Dix-sept projets ont été présentés et c'est celui des architectes versaillais Blanchard et Tabourier qui a été retenu. La réception des travaux a eu lieu en 1912. Pendant la première guerre mondiale, l'école a abrité un hôpital militaire auxiliaire.

L'école développe ses façades le long de deux rues de l'îlot, si bien qu'elle occupe une place importante dans le paysage urbain. Le plan en U est très simple : le bâtiment d'entrée sur la rue des Écoles est encadré de deux pavillons à étages pour les logements, puis prolongé par les salles de classe en rez-de-chaussée le long de la rue Castor et en retour. Un étage de soubassement rachète la pente ; c'est là que se trouvait le préau couvert, en dessous des classes, du côté nord. En 1932 il a été aménagé pour agrandir le cinéma scolaire et créer un musée afin d'abriter la collection Mesnil, collection pédagogique léguée par l'instituteur Auguste Mesnil. Une inscription en garde le souvenir. C'est aujourd'hui une salle de sport.

La longue façade de l'école en moellons apparents à joints creux est représentative du mode de construction mantais de cette époque qui, après une longue période où dominait l'enduit, aime à afficher le matériau tel que le calcaire ou la meulière. Il s'agit d'un choix *a priori* et le devis de maçonnerie précise que « les moellons seront choisis avec soin pour rester apparents³⁰⁰ ». Ils sont disposés en lits réguliers. On reconnaît les larges ouvertures des salles de classe.

Le décor de l'édifice est soigné. La brique, dont la mise en œuvre en dents d'engrenage ou en modillons, anime la façade, souligne les allèges et le couronnement.

Mais la partie la plus soignée est concentrée sur le pavillon d'entrée, notamment dans le vestibule. La brique y est mise à l'honneur par des jeux de couleur et surtout par ses voûtains soulignés de métopes en grès flammé réalisés par la société Bigot dont la production est associée à l'Art nouveau. On retrouve en effet les motifs floraux et les ondulations caractéristiques de ce style. Les feuilles de chêne sont peut-être une allusion aux armoiries de la ville.





PONTS DE MANTES

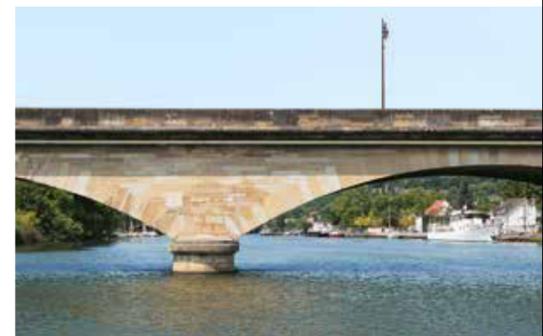
Vieux pont de Limay (Classé MH 1923)

Immortalisé par le célèbre tableau de Corot au Louvre, et par la scène du suicide de l'héroïne dans le film *Jules et Jim*, c'est le seul vestige du pont médiéval que Sully avait fortement restauré en 1613. C'est la troisième partie de cet ancien pont de 37 arches, au tracé sinueux, dont la première reliait Mantes à l'île aux Dames et la deuxième permettait de traverser les zones marécageuses de l'île. À l'époque de Sully, le tablier et les cintres ont été refaits mais la base des piles, selon les observations d'Alphonse Durand au XIX^e siècle, est encore médiévale. Les arches, de taille croissante vers le milieu du lit, sont restées relativement étroites, ce qui ne facilitait pas la navigation. Les piles sont munies de becs au profil aigu très utiles pour les protéger du courant et de tout ce que peut charrier le fleuve en période de crues. Ces dernières pouvaient être terribles, comme le relatent les chroniques, ainsi en 1594 « après le dégel la rivière était si haute qu'on y puisait facilement de l'eau avec la main par-dessus le pont²⁷⁶ ». Les arches étaient construites indépendamment les unes des autres, ce qui était plus facile à réaliser ; par ailleurs, la destruction de l'une d'entre elles n'entraînait pas l'effondrement des autres, comme le prouve l'état actuel du pont, dont l'arche maîtresse a été détruite en juin 1940 par le Génie français, en même temps que le pont Perronet²⁷⁷. La destruction d'une ou deux arches permettait en outre de mettre la ville en défense à relativement bon compte. C'est ainsi que, pendant la Fronde, le gouverneur de Mantes, M. de Sully, sentant la menace des armées des Frondeurs, envisagea de demander aux habitants de détruire quelques arches et dit « qu'il fallait visiter le pont pour reconnaître quelles arches il était nécessaire d'abattre et qui étaient les plus faciles à rétablir ». Mais ce projet fut abandonné²⁷⁸. Comme de nombreux ponts anciens, et notamment celui de Poissy, le pont de Limay était à la fois fortifié et habité. Et un moulin occupait une des arches. C'était le plus important moulin de la ville. En 1730, le pont dans son ensemble est en mauvais état et les habitants s'en plaignent. On prévoit de grands travaux sous la direction de Fayolles, inspecteur des Ponts et Chaussées, qui reconstruit entièrement le tronçon central qui portera son nom. Le projet prévoit de déplacer le pont en aval.

Pont Perronet ou pont Neuf

L'adjudication des travaux de ce nouveau pont a lieu en 1756, et deux ans plus tard, les travaux commencent. La guerre de Sept Ans les retarde, et l'ingénieur des Ponts et Chaussées Perronet modifie en 1764 les dessins de l'ingénieur Hupeau, son prédécesseur comme premier ingénieur. Perronet construit des voûtes aussi peu courbées que possible afin de permettre l'écoulement rapide des eaux en cas de crue et des piles réduites au minimum, les poussées étant reportées sur les culées²⁷⁹. Auparavant, la règle voulait que l'épaisseur des piles soit égale au cinquième de l'ouverture des voûtes, elles offraient ainsi prise à l'affouillement des eaux. Cette nouvelle conception produit des ponts très élégants et a été appliquée aussi, par exemple, au pont de Neuilly (détruit). Le tronçon du côté de Mantes est ouvert en septembre 1765. Comme on conserve le vieux pont de Limay (il « pouvait encore durer quelques années ») jusqu'en 1845, le circuit de la rive droite vers la rive gauche est en baïonnette. Après cette date, le projet de Perronet est réalisé dans sa totalité. C'est ce tronçon que l'on voit ci-dessous : il permet de voir à quoi ressemblait le pont Perronet, détruit du côté de Mantes à deux reprises, en 1870 et en 1940.

Page de gauche :
Vieux pont de Limay
depuis l'aval.



Pile et arche du pont Neuf
de Limay.

Vierge à l'Enfant provenant de Saint-Maclou, déplacée dans la chapelle Saint-Jacques où elle est classée Monument historique en 1904.

d'un habitant de Mantes et en trouva également lors de chantiers locaux, notamment sur celui de la construction de la maison d'arrêt de Mantes, où il trouva une cinquantaine de fragments, dont les têtes de prophètes provenant du portail central de la collégiale. Aujourd'hui chefs-d'œuvre de la collection médiévale, ces têtes n'ont rien à envier aux façades sculptées contemporaines de la cathédrale de Senlis ou de l'abbatiale de Saint-Denis. Les yeux en amande, les bouches ourlées et les chevelures finement ciselées sont nés des mains d'un sculpteur virtuose.

Malgré l'intérêt scientifique que portait Durand à l'histoire et au style du monument, il ne put intégrer ces pièces aux restaurations et les fit déposer dans la tribune sud de la collégiale. Ces chefs-d'œuvre y restèrent longtemps sans former un véritable musée lapidaire.

Suite au classement comme mobilier des Monuments historiques des cent quarante pièces du dépôt lapidaire, en 1909, la ville rechercha une solution adéquate pour leur présentation. Elle suggéra, en 1910, au ministère des Beaux-Arts de déposer ces « statuettes et fragments d'architecture » au musée Duhamel tout juste inauguré. Le manque de place et la variété des collections du musée, ainsi que l'envie de conserver dans leur contexte d'origine ces éléments, aboutirent à un refus. D'autres objets liturgiques furent pourtant mis en sûreté, tel un tapis persan du XVI^e siècle qui fut acheté par le musée du Louvre. Bien qu'un aménagement muséographique de la tribune ait été brièvement créé en 1939, avec la reconstitution des fragments des six apôtres, le public dut attendre l'ouverture du musée de l'Hôtel-Dieu en 1996 pour admirer cet ensemble.

Cette collection s'enrichit au fil des ans pour former une véritable collection médiévale. En 1998 puis en 2000, d'autres fragments de la collégiale rejoignirent le musée. Des dépôts d'autres monuments vinrent compléter la vision historique de Mantes-la-Jolie, avec notamment le dépôt de mobilier de la chapelle Saint-Jacques-le-Majeur, en 2006, puis celui de sculptures de l'église Sainte-Anne de Gassicourt, en 2014.



Maximilien Luce (1858-1941)

À quatre-vingt-un ans, Maximilien Luce s'est attardé sur les rivages de L'Île Aumône et de Limay pour croquer la collégiale Notre-Dame, suivant ainsi humblement les pas de son prédécesseur, Jean-Baptiste Camille Corot, qu'il admirait tant. Il était alors installé non loin de Mantes, dans le village de Rolleboise, depuis 1922. Bien qu'il ait certainement dû arpenter les rues de Mantes, et qu'on puisse imaginer qu'il ait levé les yeux sur la façade de l'hôtel-Dieu, voire même assisté à une séance de cinéma lorsque le monument abritait le cinéma Le Palace, Luce n'a représenté ni édifices de la ville, ni scènes de vie quotidienne.

Son intérêt tout entier s'est porté sur la majestueuse figure de la collégiale, qu'il n'a peinte qu'à distance. Sur la dizaine d'œuvres connues et répertoriées de la collégiale, elle apparaît toujours comme une silhouette vaporeuse et imposante du paysage fluvial. Luce s'est attaché à peindre son reflet sur la Seine et a renoué avec l'influence impressionniste de ses jeunes années en rendant, par une touche enlevée et lumineuse, les effets

Maximilien Luce,
Mantes la Seine, 1939,
Papier marouflé sur toile
(64,5 x 91 cm).





Vue d'ensemble
de la médiathèque.

MÉDIATHÈQUE GEORGES-DUHAMEL, SQUARE BRIEUSSEL-BOURGEOIS

La silhouette singulière de la médiathèque Georges Duhamel cristallise la quête de modernité qui règne à Mantes dans les années 1960. Elle a fait l'objet d'un article dans le numéro spécial de la revue *Architecture d'aujourd'hui* de 1966 consacré aux édifices culturels, où elle est citée à côté de la fameuse bibliothèque pour enfants de Clamart « La joie par les livres », qui est classée, mais aussi de bibliothèques anglaises ou japonaises³⁶². Les plans sont de Raymond Lopez, le permis de construire date de novembre 1963 et l'adjudication des travaux de février-mars 1964. À la mort de Raymond Lopez en 1966, la fin du chantier est assumée par Henri Longepierre et Rémi Lopez.

Le plan est extrêmement simple : il s'agit de trois carrés superposés. Le carré du premier étage, le plus large, forme une sorte d'encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée. La façade du sous-sol s'ouvre sur une cour anglaise desservie par un escalier extérieur. C'est un bâtiment à ossature métallique avec des piliers IPN³⁶³ dont la répartition à l'étage suit un schéma carré. La façade de ce niveau est formée d'un mur-rideau de panneau d'aluminium alternant avec les hautes et étroites fenêtres. À l'origine, l'organisation intérieure était la suivante : au rez-de-chaussée, les locaux accessibles au public, avec un hall d'entrée conçu pour permettre l'organisation d'expositions temporaires, des salles de lecture et de prêt, ainsi que le bureau du bibliothécaire, le secrétariat et un magasin pour les livres usuels. Le premier étage était occupé par les réserves de livres, d'une capacité totale de 80 000 volumes. La discothèque, les vestiaires-sanitaires, la salle des entrées et un atelier de reliure trouvaient place au sous-sol. Les liaisons entre les étages étaient assurées par deux monte-livres et un escalier placés au centre du bâtiment. Cette organisation a changé et la salle de lecture du public est aujourd'hui à l'étage.

Page de gauche :
Salle des mariages.
Escalier d'honneur



Le Val Fourré à la fin des années 1960. (AMM).

LE VAL FOURRÉ

Ces deux photographies évoquent le quartier à deux dates différentes.

La première, de la fin des années 1960, le montre en pleine construction. À gauche après la voie ferrée, le quartier des Inventeurs (quartier 2) est entièrement sorti de terre. Premier quartier construit à partir de 1962, il se compose de barres de quatre étages dominées d'une seule tour, la tour « Vega³⁶⁸ ».



Le Val Fourré dans les années 1980. (RIF).

Les quatre tours que l'on voit à droite de la route Nationale marquaient l'entrée du Val Fourré et du quartier des Écrivains (quartier 1) construit à partir de 1964. Cette partie sud a été financée par le Logement français et comportait 908 logements. Elle se composait des quatre tours de vingt étages déjà citées, de deux barres de huit étages, de sept barres de quatre étages et d'une barre double de deux étages. Au nord de cette partie (à droite), on voit le terrain vague sur lequel sera construite la dalle du centre commercial, à partir de 1971. Les deux tours au fond à droite de la nationale signalent le quartier des Musiciens (quartier 3) commencé en 1965. Ce sont les tours Sully, de vingt étages (163 logements chacune) construites par Henry Pottier. Les deux autres tours qui se détachent sur la forêt de Rosny, plus à droite, sont celles du quartier des Aviateurs (quartier 4), commencé en 1966. Il comporte de nombreux espaces verts et des logements vastes qui accueillent en majorité des familles nombreuses.

Au-delà, le quartier à peine sorti de terre est celui des Peintres (quartier 5), commencé en 1967 par E. Wassermann sous la direction de Longepierre. Au-devant, la tour en construction est l'une des tours Ramon du quartier des Médecins (quartier 6).

Enfin, les barres à l'extrême droite sont celles du quartier des Explorateurs (quartier 7), dont les logements collectifs sont ici bien avancés.

Le contraste entre cet urbanisme moderne et l'étalement pavillonnaire sur des parcelles étroites, conquis par les urbanistes, est très fort. Il est l'exacte illustration de l'enthousiasme des débuts, alors qu'André Chastel écrivait dans sa chronique dans le journal *Le Monde* en 1961 « On abandonne l'urbanisme désastreux qui trace des voies interminables et du lotissement en faveur d'une initiative plus souple, plus intelligente qui cherche, en marge des centres déjà constitués, à favoriser la cristallisation urbaine, à susciter des ensembles viables³⁶⁹ ». Par ailleurs, on aperçoit, à gauche de la voie ferrée, la rotonde ferroviaire type P en béton armé de 1948, la chaufferie de la ZUP construite par Lopez, et à droite de la nationale, les lycées et le stade.

C'est dans les années 1980 que le Val Fourré atteint sa plus grande extension, ce qu'illustre cette vue aérienne qui permet de rendre compte de l'extrême densification des quartiers, du sud vers le nord. Le quartier des Peintres (quartier 5) alors achevé est devenu le secteur le plus dense, avec peu d'espaces libres et beaucoup d'impasses. Au maximum de son extension, la population du Val Fourré était répartie ainsi :

Quartier	Nombre d'habitants	Nombre de logements
Des Inventeurs	2 958	915
Des Écrivains	4 787	1 150
Des Musiciens	2 348	642
Des Aviateurs	2 880	597
Des Peintres	5 543	1 470
Des Médecins	3 601	804
Des Explorateurs	3 701	1 137
Des Garennes	1 603	585

Treize tours ont été détruites depuis, les cinq du quartier des Musiciens (trois tours Degas, deux tours Millet), les tours Sully, les tours Ramon et quatre du quartier des Écrivains.